

## Mentions légales

L'accès et l'utilisation de ce Site sont soumis aux conditions suivantes ainsi qu'aux dispositions légales en vigueur. En accédant et navigant sur ce Site, vous acceptez, sans limitation ni réserves, ces conditions et vous reconnaissez qu'elles prévalent sur tous autres accords éventuels entre nous.

### Propriété du site

Le présent site est la propriété de la mairie de Clisson :

**Mairie de Clisson**  
3 Grande rue de la Trinité  
BP 19117  
44191 Clisson Cedex  
Téléphone : 02 40 80 17 80  
Télécopie : 02 40 80 17 66  
Courriel : [contact@mairie-clisson.fr](mailto:contact@mairie-clisson.fr)

### Responsabilité éditoriale

Le directeur de la publication du présent site est Monsieur Xavier Bonnet en sa qualité de Maire.

### Hébergement

### Propriété intellectuelle

L'ensemble de ce site relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle. Tous les droits de reproduction sont réservés, y compris pour les documents téléchargeables et les représentations iconographiques et photographiques. Le contenu du site est, sauf mention contraire, la propriété de la Mairie de Clisson. En conséquence et sauf mention contraire, toute utilisation des contenus du site ne peut être faite que moyennant l'autorisation écrite de la Mairie de Clisson dont celle-ci reste seule juge. Toute reproduction ou représentation même partielle par quelque procédé que ce soit, réalisée sans le consentement écrit de la Mairie de Clisson est interdite et illicite. Le non-respect de cette interdiction constitue une contrefaçon pouvant engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur.

### Protection des données personnelles

Conformément à la loi « Informatique et Libertés », le traitement des informations nominatives relatives aux internautes a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (déclaration CNIL n°893898). Vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent (Loi du 6 janvier 1978 Informatique et liberté). Pour l'exercer, vous pouvez contacter la Mairie de Clisson.

# Pour rester informé :

La ville de Clisson vous informe régulièrement par e-mail

